

 ESPACE JEAN ZAY 4 rue Jules Ferry 71100 CHALON- S/ SAÔNE	Téléphone : 03.85.93.10.21 mail : clubalpinchalon@ffcam.fr Site internet : http://chalon-sur-saone.ffcam.fr	ECOLE ESCALADE 2024-2025 Séance demandée :
	Pratiquer	Partager

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE ESCALADE ADULTE

POUR L'ADULTE

N° licence club alpin : (#)	Sexe : F / G
Nom – Prénom :	
Date & lieu de naissance :	
Adresse :	
Tel Portable :	@mail :
Personne à joindre en cas d'accident :	
Tel portable personne à joindre en cas d'accident :	

A JOINDRE :

OBLIGATOIRE : ☐ Attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de Santé « QS – SPORT » pour moi ou pour mon enfant (concerne les adhérents qui ont déposé au club un certificat médical depuis moins de trois ans. OU ☐ Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports. Pratique de la compétition : ☐ NON / ☐ OUI (si oui, joindre obligatoirement un certificat médical spécifiant « pratique de la compétition » daté de moins de 3 mois.)	Merci de cocher les cases pertinentes
---	---------------------------------------

Pour le règlement de l' ECOLE je joins : ☐ 3 x 62 € ou ☐ 3 x 55,8 € car est aussi inscrit à l'école d'escalade ou ☐ 3 x 88 € si section progression / performance adulte Pour le règlement de la LICENCE + DROIT D'ENTREE + ASSURANCE je joins : ☐ Licence T1 (87,40 €) ☐ Licence J1 (69,90 €) ou ☐ Licence C1 (58,40 €) ☐ Licence E1 (44,90 €)	+ ☐ Droit d'entrée (6,5 €) + ☐ Assurance (24,60 €) =€ ☐ Assurance (19 €)	Merci de cocher les cases pertinentes
---	--	---------------------------------------

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Problèmes de santé : allergies, maladies...
Recommandations éventuelles :

Cadre réservé au club

OBLIGATOIRE : Si vous ne souscrivez pas l'assurance de personne CAF lors de la prise de licence.
- joindre votre attestation d'assurance individuelle accident pour la « pratique de l'escalade en club » valide pour l'année en cours.

Date et signature :

A REMPLIR ET SIGNER PAR L'ADULTE

J'autorise (*), je refuse (*) la diffusion de photos prises dans le cadre de la pratique de l'escalade au sein du club. Le retrait ou la suspension de cette autorisation peut se faire à tout moment par simple courrier au secrétariat.

J'autorise (*), je refuse (*) que le moniteur d'escalade prenne le cas échéant toute mesure (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par mon état.

Je prends note que les horaires de début et de fin de séance doivent être respectés pour le bon déroulement des cours.

Date et signature :

Pour tous les nouveaux inscrits les licences seront prises par le club à partir du 1 septembre, elle ne sera pas remboursable en cas de désistement

Les anciens adhérents recevront un appel à cotisation de la part de la Fédération dont ils ne doivent pas tenir compte. Pour tous les élèves de l'école, c'est le club qui prendra leur licence.

Elle sera obligatoirement présentée au moniteur lors des cours.

(*) Rayer les mentions inutiles